

Pays de Wissembourg

Journal d'information de la Communauté de Communes



Crise sanitaire :
les actions de votre
Communauté de Communes



Un nouveau projet :
Le « Glamping »



**l'Alsace
verte**

Seniors en vacances

Compte tenu de la situation sanitaire, le voyage à Ambleteuse, prévu dans le cadre du programme SE-NIORS EN VACANCES n'a pas pu avoir lieu.

Initialement prévu du 17 au 24 mai 2020, il est reporté à l'année prochaine du 30 mai au 6 juin 2021.

Les dossiers d'inscription seront disponibles à partir de janvier 2021.



Nouveauté : paiement factures ordures ménagères

Depuis le 19 mai 2020 il n'est plus possible de payer vos factures O.M. en numéraire auprès du comptable public de Wissembourg (guichet Trésorerie). La Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos factures, impôts, amendes, etc.....

Le buraliste partenaire pour Wissembourg est : BAR LOTO – LA CROIX D'OR – 20, Rue du Général Leclerc. Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces jusqu'à 300 € et par carte bancaire.

Rappel des autres modes de paiement :

- Paiement en ligne Payfip (toutes les références se trouvant sur la facture)
- Prélèvement bancaire en 3 fois
- Prélèvement unique par TIP + RIB IBAN
- Paiement par chèque + TIP
- Paiement par carte bancaire en Trésorerie.

SOMMAIRE

Infos	2
Edito	3
Infos	4
Enfance et jeunesse	5-7
Développement local	8-10
Économie	11-12

Nouvelles du Pays de Wissembourg
Journal de la Communauté de Communes ISSN : 2426-3540
Directeur de la publication Serge STRAPPAZON
Rédaction Communauté de Communes du Pays de Wissembourg
Crédits photos Communauté de Communes du Pays de Wissembourg
Mise en page et impression medialogik France SARL
Dépôt légal à la parution Juin 2020



Horaires d'ouverture au public des bureaux de la Communauté de Communes

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Téléphone ☎ 03 88 05 35 50
Adresse 4 quai du 24 Novembre
 67160 WISSEMBOURG

RAPPEL des horaires de permanences du service ORDURES MÉNAGÈRES :

Accueil du public
 le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Accueil téléphonique
 le mardi de 9h à 12h30
 le jeudi de 14h à 17h30
Téléphone ☎ 03 88 05 35 70

Faites le plein d'informations en consultant notre site internet

www.cc-pays-wissembourg.fr

Crise sanitaire : ce que nous avons fait

Nous subissons une crise sanitaire mondiale sans précédent qui a perturbé très fortement notre quotidien et demande à chacun d'entre nous d'être responsable pour les autres et pour soi.

Compte tenu des différentes annonces du Gouvernement et de la situation du territoire, notre communauté des communes a mis en place toute une série de mesures dont ce journal rend compte.

2 masques par habitant

Dès l'annonce de la fermeture des écoles, des crèches, des périscolaires, nous avons entrepris le nécessaire pour la mise en œuvre de l'accueil des enfants des personnels soignants. Le Département a décidé avec les communautés de communes, l'acquisition groupée de masques 'grand public' à raison de 2 masques pour chaque habitant du département ; ces masques ont été distribués par votre mairie. Avec la Région, un fonds de soutien aux entreprises en difficulté a été mis en place et notre communauté des communes y participe activement.

Pendant toute cette période nous avons maintenu le contact avec les investisseurs privés qui vont développer leurs projets chez nous. La crise sanitaire aura pour effet de retarder de quelques mois la mise en œuvre de ces projets dont la réalisation est confirmée.

Il me paraissait important dès l'annonce du déconfinement d'assurer la reprise des travaux publics car il était essentiel que les entreprises locales reprennent leurs activités et donnent du travail à leurs salariés. C'est ce que nous avons fait.

Un nouveau projet

Enfin, depuis plus de deux ans nous sommes en discussion avec un investisseur dont la société de droit français est déjà installée à Drachenbronn et qui va



construire des hébergements insolites en bois, véritable village de vacances au milieu de la forêt. Les travaux devraient démarrer dès cette année pour une ouverture au public, si tout va bien, courant 2021. Ce sont de nouvelles activités et de nouveaux emplois en perspective pour le pays de Wissembourg.

J'adresse aux conseillers municipaux, aux adjoints au maire et aux maires élus ou réélus mes très vives félicitations et je me réjouis d'une belle collaboration à venir.

Continuez à prendre soin de vous et de vos proches

bonne nuit à vous.

Deux masques par habitant

Une opération de commande groupée de masques grand public a été lancée par le Département auprès de fabricant « made in elsass » le pole Textile Alsace. La Communauté de Communes du Pays de Wissembourg s'est bien entendu associée à cette action de protection individuelle et collective de nos citoyens.

Ces masques grand public sont financés par moitié par les deux partenaires : Département et Comcom

Entre le 07 mai et le 20 mai un total de 21.000 masques ont été remis aux communes par Mme. Stéphanie KOCHERT, Conseillère Départementale et M. Serge STRAPPAZON, Président de la CCPW.

- Soit 4.000 masques chirurgicaux offerts gracieusement par le Département à destination des personnes vulnérables,
- Et 17.000 masques en tissu à destination de la population soit 1 par personne en attendant une deuxième livraison courant du mois de juin

Ces masques sont à présent distribués par les communes aux citoyens.

A terme chaque personne se verra dotée de 2 masques réutilisables de la part du Département et le la COMCOM.

Distribution de masques sur le territoire de la communauté de communes :

Nous remercions les maires, les conseillers municipaux et toutes les personnes qui ont participé ces jours derniers à la distribution des masques achetés par le conseil départemental 67 et la communauté de communes. Chaque foyer était également destinataire d'un document d'information sur ces masques ainsi que d'un courrier du département et de la Communauté de Communes.

A Wissembourg, la distribution des masques et celle du document d'information n'a pas été faite en même temps. La distribution des masques était accompagnée d'un courrier de la Ville et le document d'information a été distribué quelques jours plus tard en même temps que le journal municipal.

Cette situation a conduit à des interrogations de plusieurs habitants de la ville de Wissembourg, par conséquent le présent communiqué permet de préciser les choses.

Tous les habitants du pays de Wissembourg ont bénéficié de cette action menée et financée conjointement par le Département et la communauté des communes. Chaque mairie a ensuite assuré la distribution de ces masques.

MUTUALISATION : commande de produits désinfectants

Pour répondre aux exigences énoncées dans le protocole sanitaire élaboré par le gouvernement pour la désinfection ainsi que le nettoyage des écoles, des matériels pédagogiques, les services de la COMCOM ont apporté l' aide logistique aux communes sous forme d'une commande groupée de produits désinfectants, de savons, de gants, de lingettes, etc.... L'objectif était double : réduire les coûts d'achats et alléger la charge de travail des communes membres



Remise de masques à la commune de Hunsbach

Soutien aux personnels soignants

Le 16 mars 2020 une réunion de coordination provoquée par la communauté de communes a rassemblé les différents acteurs indispensables pour la mise en place du dispositif de garde pour les enfants des personnels soignants de 0 à 16 ans : Monsieur Jean-François BOHY – l'Inspecteur de l'Education Nationale, la Ville de Wissembourg, le Collège de Wissembourg, la FDMJC Alsace en charge de la gestion des accueils périscolaires sur notre territoire, le Centre Hospitalier de la Lauter, l'AASBR – gestionnaire du multi-accueil de Wissembourg, Madame Catherine BLICKHAN – le médecin scolaire et bien entendu les élus et les services de la communauté de communes.

Témoignage Mme. CONUECAR Brigitte, Vice-Présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse



Dès le 16 mars la Communauté de Communes s'est mobilisée pour offrir aux parents soignants un mode de garde pour la durée du confinement. Grâce à l'excellente collaboration avec la FDMJC, l'Education Nationale, le centre hospitalier et la Ville de Wissembourg ce service a pu être assuré dans de bonnes conditions.

Je tiens à remercier les personnels volontaires de la FDMJC pour leur présence, leur dévouement et leur grande efficacité durant ces mois de crise sanitaire même les jours fériés.

Je remercie également le centre hospitalier pour la livraison des repas à titre gratuit pour les enfants et tout le personnel encadrant.

Témoignage M. KLEINKLAUS Yannick, coordinateur auprès de la FDMJC



« La Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC), qui gère les structures périscolaires et les cantines sur le territoire de la Communauté des Communes du Pays de Wissembourg a participé à la mise en place, dès les premiers jours du confinement,

d'un accueil pour les enfants du personnel soignant du Centre Hospitalier de Wissembourg. A l'échelle du réseau départemental de la FDMJC, une centaine de professionnels de l'animation se sont portés volontaires pour participer à cet élan de solidarité

vis-à-vis des professionnels de santé. A l'échelle du territoire du Pays de Wissembourg une dizaine de professionnels se sont mobilisés pour assurer l'accueil des enfants.

Il faut souligner l'implication de l'ensemble des acteurs locaux dans la mise en place de cet accueil. Très rapidement, sur invitation de la Communauté des Communes, des représentants de l'Education Nationale, de la Ville de Wissembourg, du Centre Hospitalier de Wissembourg et de la FDMJC se sont retrouvés pour élaborer ensemble ce « service de garde » tout en respectant les préconisations stipulées dans le protocole sanitaire.

C'est à travers la volonté et l'implication de tous ces partenaires que nous avons réussi à mener à bien ce projet d'ouverture exceptionnelle.

« Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin » Ce proverbe africain illustre bien, je trouve, la démarche qui a été la nôtre dans la gestion de cette crise sanitaire que nous connaissons.

Témoignage de Stéphanie BOELLINGER, directrice du périscolaire de Wissembourg



Dès l'annonce de confinement pour cause de l'épidémie COVID 19 j'ai sollicité les animateurs du territoire pour assurer l'accueil périscolaire. Une dizaine de volontaires ont répondu présents.

L'accueil a été organisé comme

suit :

Les enfants ont été regroupés sur l'école élémentaire Saint-Jean Ohleyer. Les enseignants volontaires ont assuré l'accueil des enfants sur le temps scolaire de 8h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h. Les animateurs du périscolaire ont pris le relais pendant la pause méridienne, le soir après la classe et les mercredis de manière continue. Les repas ont été livrés **gracieusement** par le Centre Hospitalier de la Lauter aussi bien pour les enfants que pour les animateurs et les enseignants.

Les enfants ont apporté leurs propres jeux, des fagots de crayons et de feutres ont été mis à leur disposition pour chacun. On a organisé des activités en extérieur en évitant les contacts ainsi que des activités de bricolage, musicales... et des jeux de rôles, du théâtre, des mimes. Et le tout dans le respect du protocole sanitaire.

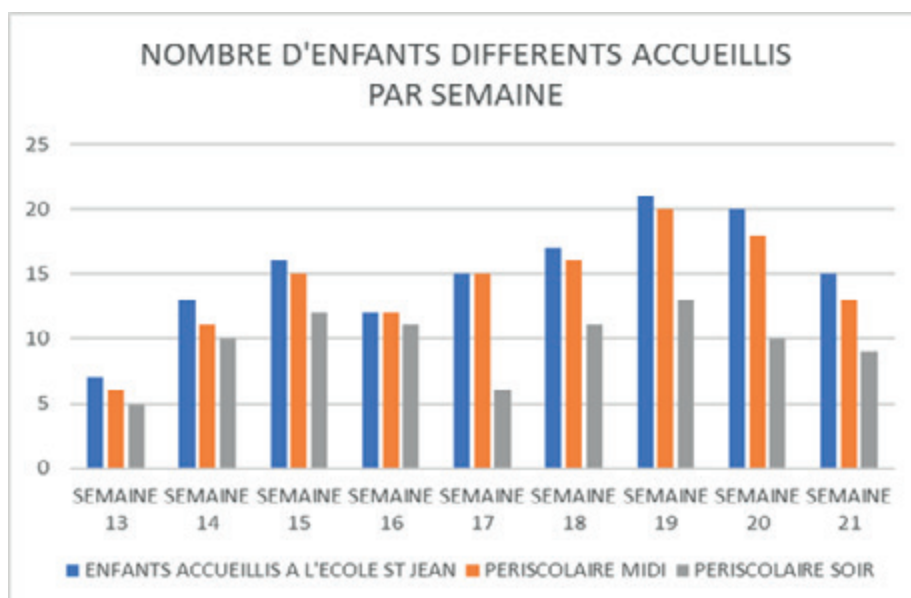
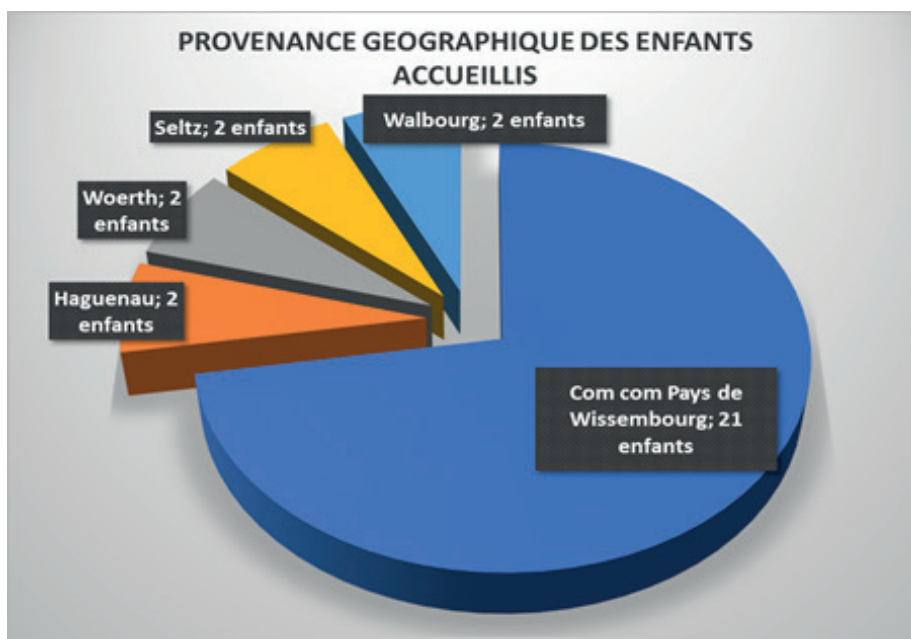
Enfance et jeunesse

Notre souhait était d'apporter une bulle d'air à ces enfants dont les copains manquaient et les parents étaient mobilisés pendant cette période difficile.

Pour nous c'était une manière d'apporter notre pierre à l'édifice. La solidarité doit être une force dans ces moments particuliers. Grâce à ce partenariat inédit qui

s'est mise en place cette organisation, était parfaitement adaptée au contexte spécifique que nous avons vécu.

Voir ci-dessous le graphique d'accueil des enfants par semaine



Pour les accueils des mercredis la fréquentation était d'une moyenne de 6 enfants.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'organisation et au bon déroulement de cet accueil.

Les activités du RAM pendant le confinement

Le RAM, un acteur indispensable pendant cette période de confinement a joué un rôle d'interface entre les familles à la recherche d'un mode de garde en urgence et les professionnels de la petite enfance.

Parallèlement et afin de maintenir l'absence d'ateliers d'éveils le RAM a proposé quotidiennement différentes activités et relayé des informations essentielles pour les particuliers employeurs et assistants maternels via sa page Facebook.

Les actions pour les enfants

Des propositions de fiches d'activités, des défis, mais aussi des séances de baby gym, de yoga et de danse en vidéo. L'association KIMALANE nous a permis de découvrir en images les animaux vus lors des séances de médiation animale à la « CABANE KIMALANE ».

Pour les adultes

Le RAM a proposé des articles et des visio-conférences afin d'apporter de la joie et du bien-être aux familles et aux professionnels durant ces moments parfois difficiles, des séances de « RIGOLOGIE » et de « Bols Tibétains » ont été offertes par Déclencheur de Bonheur en direct via Zoom.

Informations

Le RAM est resté en contact permanent avec les services compétents, afin d'informer, de rassurer et diriger les usagers tout au long du confinement sur divers sujets tels que :

- Le maintien et les conditions d'accueil.
- Le dispositif d'aide exceptionnelle concernant le paiement des salaires.
- Les dispositifs d'aides concernant le matériel de protection.
- Les numéros d'urgence.
- Le recensement des disponibilités d'accueil d'urgence.
- Les demandes de gardes prioritaires.
- Le guide de déconfinement

Formations

Le RAM a invité les assistants maternels à participer à une formation à distance :

« Gestion du Stress et Relaxation »

Cette formation s'est déroulée le 28 et 30 avril ainsi que le 5 et 7 mai (durée totale de 14h).

Suite aux directives ministérielles, le RAM ne pourra pour le moment pas reprendre les ateliers d'éveil, ni les réunions à thème. La fête de fin d'année scolaire habituellement au mois de juin, ne pourra hélas pas avoir lieu. Le RAM continuera donc de proposer des activités sur sa page Facebook.

Afin de répondre dans les meilleures conditions au public, les permanences téléphoniques sont privilégiées et les créneaux horaires se sont élargis. Un accueil physique est cependant possible sur rendez-vous.

Contact : ram@cc-pays-wissembourg.fr
Téléphone : 03 88 05 35 64



Reprise des travaux publics

La communauté des communes réalise actuellement à Drachenbronn des équipements publics nécessaires au développement touristique et à l'accueil de nouveaux investisseurs privés. Ces travaux ont repris depuis début du mois de mai. En face de l'ancienne base militaire, l'aménagement d'un grand parking public est en cours, ainsi que des réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité et des sanitaires publics. Tous ces travaux menés par la communauté des communes sont subventionnés à 80 % par l'Etat et le Département dans le cadre de la reconversion de l'ancienne base

militaire. Ces équipements publics sont nécessaires aux projets privés comme la construction d'un chemin des cimes et d'un parc d'aventure par la société EAK France et qui vont permettre la création dès l'an prochain de nombreux emplois chez nous.

Le budget de la communauté des communes ayant été voté avant le premier tour des élections, ces travaux ont pu reprendre dès début mai. Il s'agit de travaux publics confiés à des entreprises locales. Il était important de permettre rapidement à nos entreprises de réaliser ces travaux et donc de conforter leurs emplois.



Un parking public est en cours d'aménagement sur l'ancien stade. Ce parking permettra d'accueillir en 2021 les visiteurs.



Vue de la deuxième rangée de parkings

Eric Hiebel de la société Hemmerlé de Schleithal précise « qu'en tant que professionnel du bâtiment, nous créons sur le territoire de la richesse, des emplois, nous façonnons les paysages, nous restaurons le patrimoine. Pour la préservation de la santé de nos salariés et de nos clients, nous nous sommes évidemment pliés au confinement imposé par les autorités. Ceci était nécessaire et non négociable. Cependant, en concertation avec mes collaborateurs et dans le respect des préconisations sanitaires indispensables, il me paraissait vital de reprendre progressivement notre activité dès la mi-avril. Après le terrible choc de la crise sanitaire, il convient de redoubler d'effort et d'agir ensemble pour relever les défis de demain. Ma source d'inquiétude aujourd'hui concerne la prise en compte des importants surcoûts liés à la Covid 19 que ne peuvent supporter les entreprises seules, tant en marchés publics qu'en marchés privés. Au risque de fragiliser ou de condamner bon nombre d'entreprises. »



Serge Strappazon président de la comcom, Stéphanie Kochert, conseillère départementale et Pierre Koepp maire de Drachenbronn participent à une réunion de chantier sur place



Pose du câble électrique

Le chemin des cimes d'Alsace ouvrira en mai 2021

Nous avons demandé à M Bernd Bayerkohler, le dirigeant de la société « EAK France » de faire le point sur l'avancement du projet de construction du chemin des cimes.

Après l'interruption de la vie publique au cours des dix dernières semaines causée par la crise de la COVID-19, l'investisseur du sentier de la cime des arbres à Drachenbronn, la société Erlebnis Akademie AG Deutschland, a pu rouvrir progressivement les sentiers dans toute l'Europe au cours des dernières semaines. Plus récemment, le 29 mai, le sentier des cimes Salzkammergut à Gmunden, en Autriche, a été réouvert aux visiteurs. Si la situation continue à s'améliorer dans les prochaines semaines et que la libre circulation des personnes en Europe se poursuit avec une ouverture continue des frontières au sein de l'UE, alors les travaux de planification interrompus et l'attribution des contrats de construction aux entreprises à sélectionner reprendront cet été. Si tout se déroule comme prévu, les travaux de génie civil et les travaux de construction des bâtiments nécessaires au site commenceront en septembre de cette année, afin que le gros œuvre et les fondations du chemin des cimes puissent être achevés avant l'hiver. Les travaux à l'intérieur



M Bernd Bayerkohler

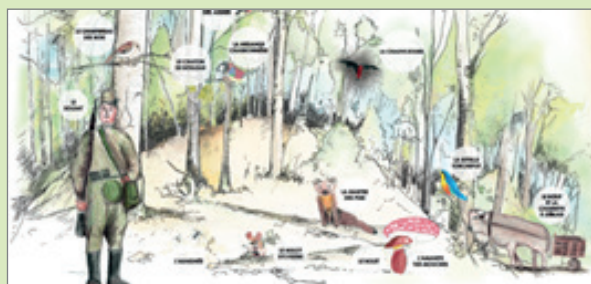
du bâtiment seront achevés durant l'hiver prochain, avant que les travaux de construction de la tour et du chemin des cimes proprement dit ne commencent en mars. L'objectif serait alors d'ouvrir le sentier de la cime d'Alsace en mai 2021, le tout étant bien sûr soumis à l'évolution de la pandémie de la COVID-19. Nous espérons tous respecter ce calendrier cette fois-ci.



Les écoliers participent au projet

Les élèves des écoles de Cleebourg et de Drachenbronn ont réalisé les maquettes des 6 panneaux d'information du public avec l'appui de la Maison de la Nature de Munchhausen. Ces panneaux seront mis en place sur le sentier qui mènera du parking public jusqu'à l'entrée du chemin des cimes.

Voilà un exemple de panneau réalisé par nos écoliers



Bientôt un « glamping pods » à Drachenbronn

Un important projet de construction d'hébergements insolites en bois verra le jour à Drachenbronn. L'investisseur qui sera également l'exploitant, M Jens Stannek, dont la société de droit français est d'ores et déjà installée à Drachenbronn projette la construction en 2020 d'une première tranche d'une vingtaine d'hébergements insolites dénommés « glamping Pods » dans une petite forêt à côté de la piscine de Drachenbronn. Le Pod est un nouveau concept, un hébergement pour des vacances 100% nature. L'ouverture au public de cet investissement estimé à 3 millions d'euros est prévue pour 2021 en même temps que le chemin des cimes. La construction d'une deuxième tranche est envisagée par la suite. Un tel "Glamping Pods" existe déjà en Sarre à Kleinblittersdorf.

M Stannek précise que « ces unités offrent un hébergement confortable pouvant accueillir jusqu'à 3 personnes, avec le confort d'un charmant hôtel 4 étoiles. Cela vaut aussi pour les salles de bains avec douche, lavabo et toilettes en céramique. Il ne s'agit pas d'un camping dans sa forme traditionnelle mais plutôt un hébergement insolite revisité façon glamour au sens propre du terme. C'est véritablement un hébergement haut de gamme dans la nature ! » La qualité de l'environnement naturel et les perspectives de reconversion touristique initiées par la communauté des communes ont définitivement convaincu cet investisseur de s'installer au pays de Wissembourg. Un projet qui devrait à terme voir la création de 10 emplois selon l'investisseur.



Des hébergements insolites dans la forêt



Chaque chalet dispose d'une petite terrasse



Un intérieur moderne et confortable

Pour en savoir plus :

<https://www.glamping-resorts.de/fr/>



Reconversion de l'ancienne base militaire

La communauté de communes deviendra propriétaire du site de l'ancienne base militaire de Drachenbronn d'ici la fin de l'année ; l'Etat cédera ce foncier à l'euro symbolique. Dans la mesure où les bâtiments ont été conçus pour une destination de casernement et qu'ils ne sont pas adaptés aux normes réglementaires actuelles, avec d'importantes subventions de l'Etat et de la Région Grand Est, il sera procédé dans les prochains mois à la démolition d'une partie du casernement.

Une société de droit français prévoit de construire une unité de fabrication de tartes flambées et a posé des panneaux d'information sur place



Crise sanitaire : des aides aux entreprises

La crise sanitaire a eu des conséquences lourdes sur l'activité des entreprises, artisans et commerçants. Pour cette raison, l'Etat et la Région Grand Est ont mis en place des dispositifs de soutien. Selon la nature ou la taille de l'entreprise divers fonds sont prévus et la communauté des communes a apporté sa contribution. Tout d'abord elle a abondé le fonds « Résistance » à raison de 2 euros par habitant, ensuite elle a instruit les demandes d'aides et enfin elle a participé aux réunions

du comité d'engagement chargé de décider de l'attribution de ces aides. Bien entendu, les réunions du comité d'engagement se sont déroulées par visioconférence.

Le fonds "Résistance" s'adresse aux entreprises mais aussi à des associations qui emploient des salariés et peuvent ainsi bénéficier d'une avance de trésorerie jusqu'à 20 000 €. Ce fonds est financé par le Région Grand Est, les Départements, les Communautés de Communes et la BPI.

#COVID19 : RÉSISTANCE : UN FONDS DE SOUTIEN AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES

Instruction des dossiers simplifiée et effectuée à l'échelle de chaque territoire de manière souple et agile

Sur une initiative de la Région GrandEst, avec le soutien de la Banque des Territoires, des EPCI, des Départements :

- **Entreprises : soutien 2.000 à 20.000* euros si vous ne trouvez pas de solutions de trésorerie**
- **Associations : soutien de 2.000 à 30.000* euros si vous ne trouvez pas de solutions de trésorerie**

* remboursement avec un différé de 2 ans

44 M€

POUR UN FONDS COMPLÉMENTAIRE AUX DISPOSITIFS EXISTANTS

AGIR PARTOUT

AGIR ENSEMBLE

ENCOURAGER LA CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ

Contact : votre communauté de communes ou votre agglomération, en lien avec votre Département

regiongrandest
#LeGrandEstResiste

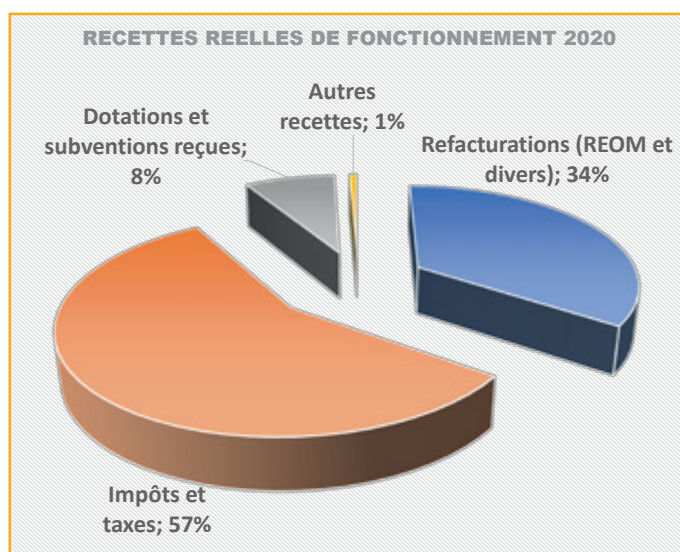
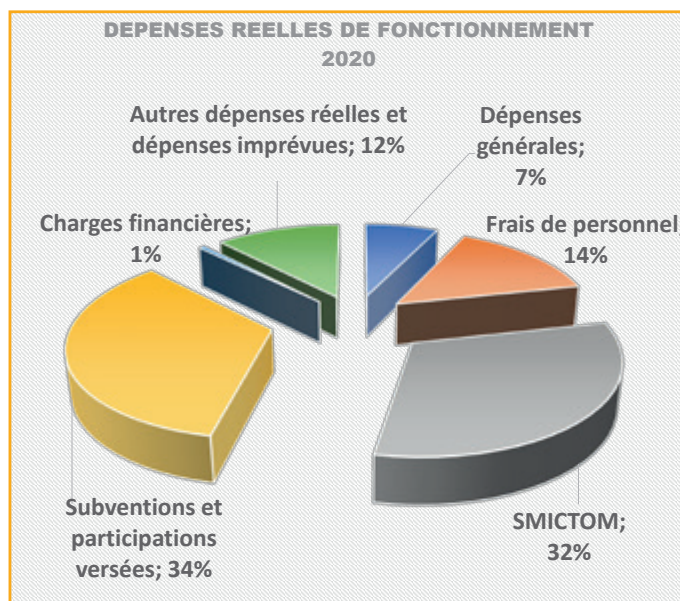
BANQUE des TERRITOIRES

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

BUDGET 2020 : pas d'augmentation des taxes

Le budget de notre collectivité a été voté avant la période de confinement, soit le 2 mars 2020.

Ce budget s'inscrit dans la continuité des actions et des efforts réalisés depuis plusieurs années. De ce fait les taux des différentes taxes locales **n'ont pas été AUGMENTES**.



Les principaux investissements de l'année 2020 consistent en :

- la poursuite des travaux d'adaptation du site de la BA901 pour l'accueil des différentes sociétés dont l'implantation de la société Gusto Palatino.
- La réalisation d'un Parc touristique innovant ainsi que d'un parc d'aventures.
- Par ailleurs, il reste à financer le solde de la participation aux travaux de THD (Très haut débit) l'extension de la cantine de SCHLEITHAL ainsi que les travaux de protection contre les coulées d'eau boueuses.

COÛT TOTAL DE CES ACTIONS : 4.150.000 € environ financés majoritairement par les subventions de l'Etat, de la Région et du Département et ainsi que l'autofinancement obtenu grâce aux économies réalisées.

Ce budget a été voté très tôt nous a permis de reprendre très vite les travaux d'investissement.